

Vos interventions – CC du 04/05/2015 – M. FRANCOIS

Questions orales – Mondelinge vragen

Question orale de M. François concernant « l'installation de grilles aux entrées de la rue de la Chaufferette »

M. François.- Depuis de très nombreuses années, la rue de la Chaufferette, qui est située derrière l'Ancienne Belgique et qui fait la jonction entre la rue Marché au Charbon et la rue Plattestein, est le théâtre de rassemblements nocturnes pour le moins dérangeants pour les habitants.

Que ce soient des bandes de jeunes rassemblées dans le seul et unique but de consommer de l'alcool, ou d'autres publics mal intentionnés, cette petite rue est devenue synonyme de tapage nocturne et d'insécurité. Poubelles incendiées, trafic de stupéfiants ou tags, téléviseurs explosés, seringues usagées jonchant le sol, les dossiers ne manquent pas.

Lors du changement de majorité, le Collège avait promis au Comité de quartier Saint-Jacques l'installation de grilles aux deux entrées de la rue de la Chaufferette, avec fermeture automatique de nuit.

Lenteurs administratives, refus des pompiers... La pose des grilles a pris du retard. De nouveaux plans ont dû être dessinés, avec la modification du PPAS pour cette zone. Il aurait été promis aux habitants que la pose des grilles serait effective pour la fin 2014, comme l'atteste un courriel de l'échevine Persoons adressé au Comité de quartier Saint-Jacques.

Aujourd'hui, les habitants ne voient toujours rien venir.

Bien que la privatisation de l'espace public ne soit pas inscrite dans l'ADN du groupe Ecolo-Groen et que la fermeture, par des grilles, d'une artère publique ne

constitue qu'un constat d'échec des mesures préventives, nous nous faisons le relais du Comité de quartier Saint-Jacques qui attend toujours vos solutions, qu'il s'agisse de grilles ou d'autres mesures préventives. Cette rue est devenue un véritable coupe-gorge, et les habitants en ont assez.

Mme Persoons, échevine.- Nous sommes bien conscients de la situation, raison pour laquelle le Contrat de quartier Rouppe prévoyait le placement de grilles. Le projet a accusé beaucoup de retard, dû à la difficulté de dégager un accord avec le Siamu.

Les travaux ont été approuvés par le Conseil communal le 15 décembre 2014. L'estimation du marché est de 193.000 €. Le chantier consiste en des travaux de pavage, d'égouttage, de placement de grilles avec système de contrôle d'accès, de placement de mobilier urbain et de plantations.

L'ouverture des offres a été lancée le 19 mars. Un entrepreneur sera désigné le 7 mai en Collège. Le dossier sera ensuite transmis à la tutelle le 11 mai. Après le délai de 30 jours, le bon de commande sera envoyé à la mi-juin. Le chantier débutera en août 2015 pour une période de 60 jours ouvrables. Les grilles devraient être installées pour la fin du mois d'octobre.

Les heures d'ouverture et de fermeture des grilles n'ont pas encore été fixées. Une réunion sera organisée avec les habitants à cet effet, et pour décider du système utilisé (code ou badge). Une fresque a été peinte sur le mur de l'Ancienne Belgique.

Nous espérons que les problèmes de cette passerelle seront résolus et qu'elle connaîtra ainsi une nouvelle vie.